

DÉCLARATION MENSUELLE DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Régime micro-social simplifié Janvier 2020

MME CHOVEAU LAETITIA ROSE - SIRET 82910889300019 - Artisan

Vous avez opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu.

Vous bénéficiez de l'Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'une entreprise (ACCRE) au titre de la 3ème année.

Cet accusé de réception précise la date et l'heure à laquelle vous avez effectué votre déclaration.

Numéro d'accusé de réception	D003513300
Millésime de la déclaration	Janvier 2020
Date et heure d'échéance	le 02/03/2020 à 12:00
Date et heure de la déclaration	le 24/02/2020 à 10:46
Nom et Prénom de la personne ayant effectué la déclaration	MME CHOVEAU LAETITIA ROSE
SIRET de la personne	82910889300019

Déclaration

Chiffre d'affaires des ventes de marchandises	654 €
Chiffre d'affaires des prestations de services commerciales ou artisanales	2.765 €
Chiffre d'affaires des autres prestations de services	1.987 €

Montant à payer

Cotisations, contribution et impôt				
520 - Impôt Prestations de services commerciales ou artisanales	1.70%	47 €		
510 - Impôt activité de vente	1.00%	7 €		
573 - Impôt Prestations de services non commerciales	2.20%	44 €		
506 - Ventes de marchandises Accre	9.60%	63 €		
512 - Prestations de services commerciales ou artisanales Accre	16.50%	784 €		
784 - Autres prestations de service Accre	16.50%	328 €		
572 - Formation artisan obligatoire	0.30%	16 €		
060 - Taxe CMA vente	0.22%	1 €		
061 - Taxe CMA prestations	0.48%	23 €		
		(+)	1.313 €	
Déduction éventuelle		(-)	57 €	
Montant à payer		(=)	1.256 €	

Télépaiement *

BIC : CRESCHZZ80A	IBAN: CH52 0483 5012 3456 7100 0	(+)	0 €
BANQUE RHONE ALPES BIC: RALPFR2G	IBAN : FR76 1046 8025 1711 3589 0020 035	(+)	1.256 €
Montant du télépaiement		(=)	1.256 €

st Le montant de votre télépaiement sera prélevé à la date d'exigibilité de l'échéance